COMMUNE DU
CERNEUX-PEQUIGNOT

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 17 juin 2024 à la salle ACO

Début de la séance : 19h33

Rédaction du procès-verbal : Lena Chapatte

L'ordre du jour est le suivant.

Ordre du jour
1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge 2. Constitution du bureau provisoire 3. Appel 4. Nomination du bureau du Conseil général 5. Nomination du Conseil communal 6. Nomination de la commission financière et de gestion 7. Nomination de la commission des naturalisations et des agrégations 8. Nomination de la commission d'urbanisme 9. Nomination de la commission des chemins 10. Nomination de la commission du feu et de la salubrité publique 11. Nomination d'un membre au conseil intercommunal du SEVAB 12. Nomination de deux membres à la commission intercommunale pour l'organisation de l'école

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

La séance est ouverte par la Présidente actuelle du Conseil général, Valérie Mercier. La séance de constitution est présidée par le doyen d'âge jusqu'à la nomination du bureau, elle donne la parole à Sylvia Amez-Droz, qui souhaite la bienvenue aux membres et aux spectateurs. Elle remercie les deux Conseils pour leur dévouement et le travail accompli lors de la législature qui s'achève, ainsi que Sarah Chapatte et Lena Chapatte. Les fleurs qu'elle a apportées sont toutes différentes, mais ensemble elles forment un beau bouquet, avec cette image, elle souhaite une bonne collaboration entre les membres.

Sarah Chapatte donne quelques informations sur le déroulement de la séance. La législature de 2024-2028 débute le premier juillet, c'est à cette date que les nouvelles autorités entreront en fonction, les anciennes sont en place jusque-là. Le Conseil Général se réunit ce soir pour élire les membres du Conseil communal, ceux du bureau du Conseil Général et ceux des commissions. Les trois plus jeunes membres fonctionnent provisoirement comme secrétaire et questeurs, ces derniers restent traditionnellement les deux plus jeunes. Les élections se font à la majorité absolue, ou sont tacites si le nombre de candidats qui se présentent est égal au nombre de sièges. Elle fait circuler une liste avec les numéros de téléphone et adresses mails des membres, qui est à usage interne et qu'elle invite à ne pas diffuser.

2. Constitution du bureau provisoire

Présidente : Amez-Droz Sylvia

Secrétaire : Mercier Valérie

Scrutateurs : Girardin Kevin

Heubi Soren

3. Appel

Valérie Mercier procède à l'appel

Présents		Excusés
Conseil général (CG) : Sylvia Amez-Droz Yvan Botteron Pascal Gauthier Kevin Girardin Soren Heubi Elvina Huguenin-Dumittan Anaëlle Marguet Valérie Mercier Patrick Reymond Frédéric Simon-Vermot Serge Vermot Total : 11 présents	Administratrice communale : Sarah Chapatte	Aucun

4. Nomination du bureau du Conseil général

Sont élus tacitement :

Présidente : Mercier Valérie

Vice-président : Simon-Vermot Frédéric

Secrétaire : Botteron Yvan

Scrutateurs : Girardin Kevin

Heubi Soren

5. Nomination du Conseil communal

Sont élus tacitement :

1. Quadranti Anne-Laurence
2. Faivre Roger
3. Heubi Michel
4. Vermot Serge
5. Vuillemez Pierre-André

Sarah Chapatte signale qu'il y a dès lors un siège vacant au Conseil général, et qu'un avis aux électeurs devra être fait.

6. Nomination de la commission financière et de gestion

Sont élus tacitement :

1. Amez-Droz Sylvia
2. Botteron Yvan
3. Gauthier Pascal
4. Reymond Patrick
5. Simon-Vermot Frédéric

7. Nomination de la commission des naturalisations et agrégations

Sont élus tacitement :

1. Amez-Droz Sylvia
2. Huguenin-Dumittan Elvina
3. Marguet Anaëlle
4. Reymond Patrick
5. Simon-Vermot Frédéric

8. Nomination de la commission d'urbanisme

Se sont présentés :

1. Gauthier Pascal
2. Girardin Kevin
3. Huguenin-Dumittan Elvina
4. Marguet Anaëlle
5. Mercier Valérie
6. Simon-Vermot Frédéric

Dès lors, doit avoir lieu un vote à bulletin secret. Les scrutateurs ont procédé au dépouillement, sont élus à la majorité absolue :

1. Mercier Valérie, avec 10 voix
2. Girardin Kevin, avec 9 voix
3. Huguenin-Dumittan Elvina, avec 9 voix
4. Marguet Anaëlle, avec 9 voix
5. Gauthier Pascal, avec 6 voix

Non-élu : Frédéric Simon-Vermot, avec 5 voix.

9. Nomination de la commission des chemins

Sont élus tacitement :

1. Girardin Kevin
2. Heubi Soren
3. Huguenin-Dumittan Elvina
4. Reymond Patrick
5. Simon-Vermot Frédéric

10. Nomination de la commission du feu et de salubrité publique

Sont élus tacitement :

1. Girardin Kevin
2. Heubi Soren

Fait également partie de cette commission le Conseiller communal responsable du dicastère de la sécurité, Heubi Michel.

11. Nomination d'un membre au conseil intercommunal du SEVAB

Est élue tacitement :

1. Mercier Valérie

Le représentant communal au comité directeur, Lionel Bourquard est candidat à sa propre succession. Valérie Mercier signale qu'il ne pense pas faire son mandat de quatre ans et qu'il faudra donc lui trouver un remplaçant en temps voulu.

12. Nomination de deux membres à la commission intercommunale pour l'organisation de l'école

Sont élus tacitement :

1. Amez-Droz Sylvia
2. Simon-Vermot Frédéric

Fait également partie de cette commission le Conseiller communal responsable du dicastère de l'enseignement et de la formation, Vermot Serge.

Valérie Mercier lève la séance à 19h56

Le Cerneux-Péquignot, le 17.06.2024

La Présidente	Le Secrétaire
Valérie Mercier	Yvan Botteron